

LayNouvelles

Saint Christophe

Magazine municipal
Numéro 2
Juillet 2015





LE MOT DU MAIRE

Voilà déjà le deuxième numéro de notre revue **Lay Nouvelles**. J'espère qu'il remportera autant de succès que le premier ! C'est l'occasion pour moi, une bonne année après les élections municipales, de faire le point avec vous sur différentes actions engagées, qu'elles concernent votre quotidien ou qu'elles fassent suite à nos engagements.

Sans vouloir être exhaustif, je citerai :

- La mise en place des nouvelles activités périscolaires : associées aux mercredis récréatifs, au nouvel accueil jeunes, et avec l'aide des bénévoles que je remercie, nous avons, je pense, réussi à répondre au mieux aux attentes des parents.
- Le renouveau des animations festives proposées dans le village par le comité des fêtes. Associées aux événements proposés par les associations, ces manifestations ont apporté une belle et nouvelle dynamique dans notre commune.
- La modernisation du fleurissement ainsi que celle des illuminations de Noël, qui participent à l'amélioration de notre environnement.
- La refonte des supports de communication nous aide à mieux vous informer et vous rendre compte de nos actions.
- Les différentes réflexions et le travail régulier avec la Communauté de Communes du Bassin de Pompey nous permettent de parfaire la synergie nécessaire dans le nouveau schéma de cohérence territoriale que nous devons mettre en place.

Enfin, je terminerai par un point sur les travaux en cours :

- Les travaux de voiries et aménagements de la rue des Côtes sont terminés, ceux de la rue de la Levée ont commencé début mai et ceux du centre du village commenceront début juillet.
- Les travaux de la nouvelle salle du Conseil et ceux concernant le "city stade" (terrain multi-sport) devraient débuter à la fin de l'année ou tout début 2016.

Je profite de cette "tribune" pour remercier tous ceux qui s'impliquent dans la vie du village. N'hésitez pas, vous qui n'avez pas encore franchi le pas, à les rejoindre !

Merci également à tous les élus pour leur implication.

Il me reste à vous souhaiter, chers Layennes, chers Layens, un bel été.

Patrick MÉDART

Maire de Lay-Saint-Christophe



Budget 2015 : Dépenses et recettes	3
Centre Communal d'Action Sociale de Lay-Saint-Christophe (CCAS)	3
Informations sur les travaux	4, 5
Le Bassin de Pompey et les communes Ensemble améliorer le service aux habitants	6
Saurez-vous les reconnaître ?	7
Informations utiles de la mairie	7



La vie en rose	8, 9
----------------------	------



Petites histoires des Corvées... au fil du temps !	10, 11
--	--------



Plateau de Malzéville... Lay-Saint-Christophe est concerné !	12, 13
Arnoalde-Alice, Marguerite et Jeanne,	14, 15



Animer le village grâce au Comité des Fêtes	16, 17
Panorama des associations	18, 19



Budget 2015 : Dépenses et recettes

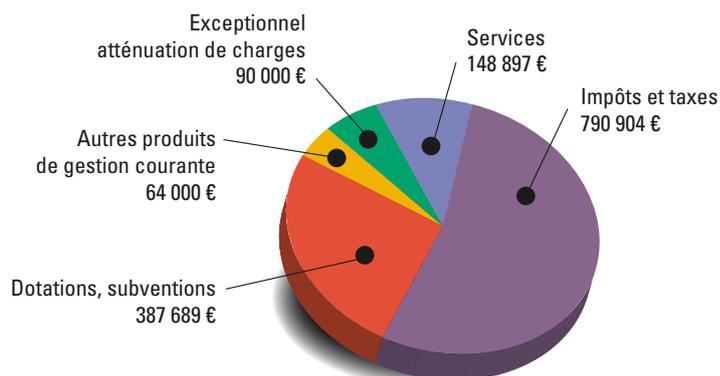
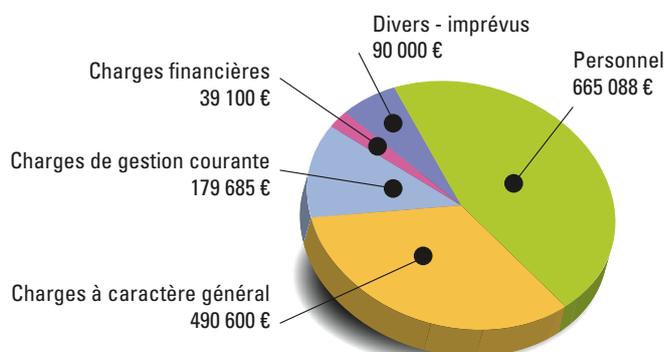
Dépenses

Les charges de personnel représentent 45 % des dépenses de la commune ; c'est un chiffre bas par rapport aux autres communes de la même strate de population.

Des charges nouvelles relatives aux activités péri scolaires ont été prévues. Les charges à caractère général sont les consommables, l'électricité, le gaz, les fournitures...

Les principales charges de gestion courante sont les subventions aux associations, au CCAS, les frais de formation, les indemnités des élus...

Les charges financières sont principalement les intérêts des emprunts.



Recettes

Les impôts, les taxes foncières et d'habitation sont la recette principale du budget de la commune ; les dotations, de l'Etat notamment, sont en nette diminution -14 % en 2015 -44 000 €.

Centre Communal d'Action Sociale de Lay-Saint-Christophe (CCAS)

Le bien-être de chacun est un objectif permanent pour les membres du CCAS. C'est dans cet esprit qu'il recherche actuellement des services et des dispositifs de téléassistance permettant le maintien à domicile des personnes de tout âge en situation de handicap, de dépendance ou d'isolement.

La téléassistance sauve tous les jours des vies et permet de rester plus longtemps chez soi en sécurité.

Elle permet de profiter rapidement d'une présence familière et réconfortante avant l'arrivée des secours d'urgence en cas de malaise, de chute accidentelle ou de détresse.

Les dispositifs et les sociétés permettant ce service sont nombreux et le CCAS se propose de rechercher pour les Layennes et Layens les offres

les plus pertinentes, les plus simples et les plus accessibles à tous et de les accompagner dans leurs démarches.

Les personnes intéressées ou leurs proches pourront se rapprocher des services de la mairie dès la rentrée pour s'informer et s'équiper.

Notez-bien

Renseignez-vous à la mairie (03 83 22 80 21) auprès de la gestionnaire en charge du CCAS, n'hésitez pas...



Les travaux dans la rue de la Levée (3 mai 2015)



CONTACTEZ NOUS !

▶ TRAVAUX

Nous vous rappelons que tous travaux réalisés sur votre habitation, dépendance ou clôture, nécessitent le dépôt d'une demande préalable en mairie. N'hésitez pas à prendre contact auprès de nos services pour connaître les démarches à suivre.

▶ ASSAINISSEMENT (à réaliser avant la fin de l'année)

• Fosse septique

Vous êtes propriétaire d'une maison raccordée au réseau d'assainissement mais encore équipée d'une fosse septique : vous êtes dans l'obligation de la déconnecter avant fin 2015. Avant d'entreprendre ces travaux et pour le bon déroulement de

la procédure, il est indispensable de prendre contact avec notre secrétariat au 03 83 22 80 21. Afin de vous aider dans cette opération, la commune prend en charge techniquement et financièrement la vidange et le nettoyage de la fosse à supprimer.

• Réseau séparatif

En ce qui concerne les rues d'Eulmont, Vieux Rupt, Clos des Dames, Patton, Rupt d'Adoué et ZAC du Bas Serroir : certaines habitations n'ont toujours pas réalisé la séparation et le raccordement de leurs eaux usées sur le nouveau réseau d'assainissement. Cette conformité devra également être effective avant la fin de l'année 2015. Pour tout renseignement merci de contacter la mairie.



Le Bassin de Pompey et les communes Ensemble améliorer le service aux habitants

Dès la rentrée prochaine, les 13 communes du Bassin de Pompey lui confient de nouvelles compétences.

Eclairage public, entretien des voiries

Dans le cadre de la réflexion qui s'est engagée sur l'élaboration du schéma de mutualisation des services dès 2014, il est apparu opportun d'aboutir au transfert de la compétence "voirie d'intérêt communautaire" en transférant à l'intercommunalité la gestion complète de l'entretien des voiries à savoir le nettoyage, le balayage et le déneigement de l'ensemble des voiries communales ouvertes à la circulation publique.

Toujours dans un souci de rationalisation et d'optimisation des coûts, il est prévu de mutualiser les bâtiments techniques ainsi qu'en période hivernale les matériels et services municipaux.



Engagement dans un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLU-I)

Par délibération du 18 décembre 2014, le Conseil de Communauté a décidé à l'unanimité d'engager le territoire dans un PLU-I et ainsi aboutir à un Projet Intercommunal d'Aménagement et de Développement Durable (PIADD) en 2017.

Le PLU-I permettra d'assurer une articulation avec l'ensemble des documents programmatiques et de planification en cours (PLH, PDU, Agenda 21, Plan Paysage...) et ainsi de simplifier les procédures, faciliter l'approche transversale des orientations du projet de territoire, les spatialiser et les décliner à l'échelle des différentes communes.

Cœur habitat

Le service habitat à votre écoute

03 83 49 81 19

habitat@bassinpompey.fr

Le Bassin de Pompey a développé un véritable service public de proximité au service de la rénovation énergétique, en accompagnement du nouveau programme d'aides aux travaux "Cœur Habitat" : le guichet unique habitat.

Ce programme s'articule essentiellement autour de trois thématiques prioritaires à savoir :

► Votre consommation d'énergie maîtrisée

Vous voulez réduire votre facture énergétique, gagner en confort en réalisant des travaux d'isolation, remplacer des menuiseries et huisseries, installer une chaudière plus performante... vous pouvez bénéficier d'aides. Nous sommes à votre écoute pour vous aider à optimiser votre projet.

► Votre logement adapté

Le Bassin de Pompey s'engage pour maintien à domicile des personnes vieillissantes en perte d'autonomie ou pour les personnes à mobilité réduite. Pour simplifier et améliorer vos conditions de vie, vous pouvez être accompagnés pour des travaux de réhabilitation de salle de bain, d'accessibilité ou permettant une meilleure mobilité au sein des logements...

► Un logement en bonne santé

Vous êtes propriétaire de logements nécessitant des travaux lourds de réhabilitation pour y habiter ou le louer, des solutions existent pour vous accompagner.



Saurez-vous les reconnaître ?

Qui reconnaissez-vous sur cette photo de l'année scolaire 1971-1972, dans la classe de Madame Provost ?
(photo tirée de l'album du musée Jean-Edouard)



Informations utiles de la mairie

A votre écoute et à votre service, une équipe de 19 employés municipaux ; sous l'impulsion de la directrice générale des services (Jessica Michel), 3 agents administratifs, 4 agents techniques, 11 agents d'animation et d'entretien travaillent tous les jours de l'année (sauf le week-end et les jours fériés) pour mettre en œuvre les services essentiels de la commune et les décisions du conseil municipal.

Depuis le mois d'octobre 2014 et pour améliorer l'efficacité du service rendu, les horaires de la mairie ont été modifiés.

Les bureaux et l'accueil téléphonique sont ouverts le :

- Lundi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Mardi : de 9h00 à 12h00
- Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Vous voulez aborder un problème, présenter un projet, émettre questions ou idées ? Sur simple demande à l'accueil de la mairie, on vous accordera rapidement un **rendez-vous avec monsieur le maire ou avec l' élu concerné.**

POUR NOUS CONTACTER

7 Place Emile Conte - 54690 Lay-Saint-Christophe

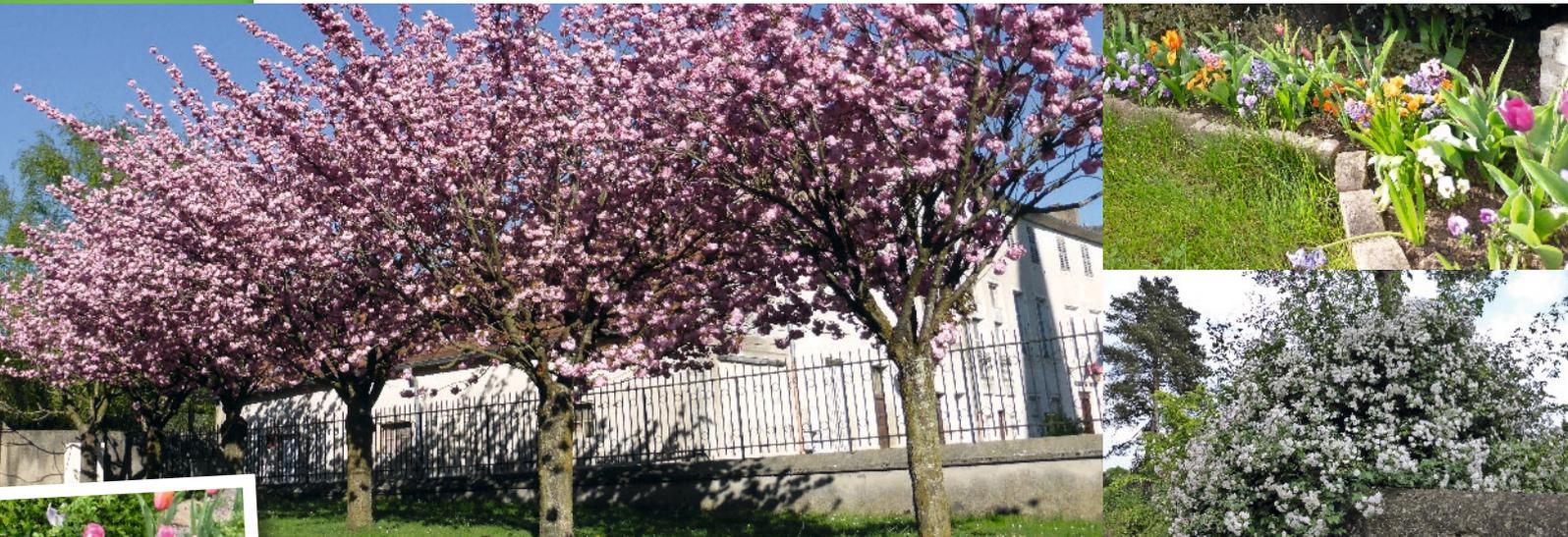
Téléphone : 03 83 22 80 21

Courriel : mairie@lay-saint-christophe.fr

Le site internet (à consulter sans modération) : www.lay-saint-christophe.fr

Vos idées, suggestions pour l'améliorer et le faire évoluer sont les bienvenues...

HOTEL DE VILLE



La vie en rose

La rose est la fleur la plus appréciée par sa beauté et sa senteur ; elle est la plante la plus cultivée au monde et "les spécialistes" les distinguent généralement en deux catégories : les roses anciennes et les roses modernes.

Les roses anciennes sont généralement des cultivars datant d'avant 1867, au temps de Joséphine de Beauharnais, qui, entre 1803 et 1814, envoya des botanistes à travers le monde pour enrichir la collection de sa roseraie de la Malmaison, collection qui a été, plus tard, un véritable trésor pour les pépiniéristes français.

Au XVIII^{ème} siècle, le croisement de rosiers de Chine, de Bourbon, de Portland permet la création de rosiers modernes ; en 1867, la première rose moderne est née ; elle se nomme "la France" (source wikipédia).

Souvent parfumée, rustique, vigoureuse, elle grimpe sur nos façades, elle buissonne dans nos jardins, elle rampe dans les massifs...

Elle est partout, en décoration, en littérature ; elle est le symbole des sentiments d'amitié et d'amour.

Au fil des promenades au cœur de notre village, on peut découvrir une quantité impressionnante de rosiers : aux Corvées, au Nid, rue de l'Armée Patton, rue St-Arnou, à côté de la fontaine rue Baron de Courcelles, sur la façade de la bibliothèque, route d'Eulmont... où encore ?

Il va sans dire que nous sommes loin des villages de Gerberoy en Picardie, ou du merveilleux village jardin de Chedigny en Touraine. Mais nous pouvons en tirer l'inspiration et réaliser, au fil du temps, des îlots de beauté et de senteur.

Attention ! On peut aussi "vous envoyer sur les roses si vous nous racontez des histoires à l'eau de rose".

■ Anne-Marie MALHOMME





La remise des prix des maisons fleuries et décorations de Noël aura lieu le vendredi 25 septembre 2015 à 18h30, salle Multi-Activités.

On sème à tout vent...

Il y a plusieurs semaines, nous avons semé le long de la voie verte, une prairie fleurie, favorable à la biodiversité et à la pollinisation.

Elle pousse, lentement, mais nous avons bon espoir de vous fournir de jolies photos, dans le prochain Lay Nouvelles.

Cet été, les travaux du cœur du village perturberont le fleurissement habituel ; l'aménagement prévu sera respectueux de l'environnement et au prochain printemps, nous verrons reflourir, tulipes, giroflées et autres plantes, annonciatrices des beaux jours.

Un peu de civisme

La règle de base : Le civisme est le respect de l'autre, le savoir vivre ensemble.

- Chaque habitant doit respecter les règles et horaires de collecte des déchets et éviter d'encombrer les trottoirs avec des sacs et poubelles à des jours inappropriés.
- Les massifs et les fontaines doivent rester propres, ne pas y jeter des débris ; les trottoirs doivent être balayés.
- Les haies qui débordent sur le trottoir doivent être taillées en limite de propriété et ne pas dépasser sur le domaine public ; les piétons doivent pouvoir circuler facilement.
- Un tas de bois, un tas de tuiles ou tous autres matériaux stockés sur les trottoirs sont des obstacles pour les piétons et confèrent un certain désagrément visuel.
- Les déjections canines rendent insalubre le travail de nos agents techniques ; ne laissez pas vos animaux polluer nos espaces plantés. Prévoyez des sacs plastiques !
- Ne laissez pas divaguer vos chiens et vos chats ...

Le civisme, c'est aussi le bruit

Tout bruit causé par manque de précautions peut causer un trouble anormal du voisinage : musique, outils de bricolage et jardinage, aboiements ...

Respectons la tranquillité de chacun. Merci.





Petites histoires des Corvées... au fil du temps !

Origine du nom Corvées

En 1443, le Prieur de Lay fait établir le "pied-terrier" de son domaine. C'est le premier document complet des possessions du prieuré. Le mot Corvées y figure plusieurs fois, il désigne les terres sur lesquelles les paysans sont astreints à faire des corvées pour le seigneur en plus du versement du loyer de la terre.



La tuilerie des Corvées

Dans les années 1850, un ancien notaire, Maître François Grandjean décida de s'installer aux Corvées et d'y construire une fabrique de tuiles.

Pour faire fonctionner sa tuilerie, dont le besoin en eau était très important, il dû signer une convention en 1856 qui lui permettait de capter l'eau des sources de Fontenoy, en échange de quoi, il devait installer des fontaines à Lay-Saint-Christophe et fournir des canalisations en terre cuite de très bonne qualité.

La tuilerie a été reprise par la famille Guével, et la production s'arrêtera en 1884. M. Grandjean construisit en ce lieu, non seulement son usine, mais aussi sa maison et ses annexes. Un nouveau quartier était né, à l'écart du village ...

L'artiste peintre, Louis Guingot, qui créa en 1914 la tenue de camouflage, vécut à la Tuilerie et y décéda le 16 décembre 1948 à l'âge de 84 ans.

D'autres familles habitèrent dans la propriété de la Tuilerie, en particulier la famille Ambroise-Darboy, apparentée à Mgr Darboy, évêque de Nancy, qui en 1862 a inauguré la nouvelle église de Lay. Mgr Darboy, devenu archevêque de Paris, a été pris en otage par les partisans de la Commune et a été fusillé en 1871.

■ Anne-Marie MALHOMME

Article écrit grâce à la participation active de Mme Anne Marie Arnould et des archives du musée



Par contre, le quartier actuel des corvées y est nommé "le Terme", marquant l'affirmation des droits de propriété sur cette partie de son domaine de Lay après de nombreux conflits avec l'abbaye des Dames de Bouxières. Une tuilerie y est également mentionnée. Le nom de corvées s'est perpétué sur cette zone, attestant l'activité agricole comme dominante.

■ Catherine DELCAMBRE

La laiterie des Corvées

Au temps où les femmes lavaient le linge dans le ruisseau du Merrey ou au lavoir, au temps où le café de Mme Fix attirait les joueurs de quilles, il existait tout à côté, la laiterie d'Eugène Altenburger.

L'Alten, on l'appelait ainsi, était un agriculteur qui possédait quelques bêtes et qui ramassait le lait dans les communes avoisinantes avec son chariot et ses chevaux.

A cette époque, beaucoup d'habitants possédaient une ou deux vaches dont il récupérait l'excédent de lait, ainsi que des fruits, des légumes et même des poulets.

Son attelage ayant disparu, il acheta une, puis deux camionnettes ; il faisait la tournée des villages et à chaque fois, les camionnettes étaient chargées à bloc : 500 litres de lait, de fromage blanc, de crème, de fruits...

Le dimanche, ses deux filles l'accompagnaient et les habitants, ronchons, trouvaient que les jeunes ne savaient pas servir : les louches de crème ou de fromage n'étaient pas assez tassées, les oeufs étaient trop petits et ainsi de suite... Tous les clients avaient leurs habitudes et servis par le laitier, c'était mieux !

Et puis, avec l'apparition des grandes surfaces, il a fallu pasteuriser le lait, l'embotellier, récupérer les bouteilles, les laver... toute une manutention qui amena, au fil du temps, à la fermeture de l'entreprise.

Pendant très longtemps cette laiterie a assuré un service de proximité et nombreux sont encore les villageois qui s'en souviennent.

■ Anne-Marie MALHOMME

Article écrit grâce au témoignage de Mme Gisèle Scholl, fille de M. Altenburger, qui habite toujours aux Corvées.



La Tuilerie en cours de réhabilitation



Les hauts fourneaux des Corvées

La commune de Lay-Saint-Christophe a ouvert une concession minière sous le massif forestier de la Falizière ; et pourquoi n'aurait-elle pas son usine métallurgique ?

En mai 1846, un propriétaire de Paris dépose une demande pour construire, à la limite des communes de Bouxières et de Lay, un établissement sidérurgique comprenant 4 hauts fourneaux qui fonctionneraient au bois et au coke. Elle consommerait 320 000 stères de bois par an et produirait 4 000 tonnes de fonte.

De vives protestations s'élèvent contre ce projet : forêt anéantie par une exploitation intensive et risque de pollution préjudiciable à la qualité de la farine, produite par le moulin de Bouxières-aux-Dames.

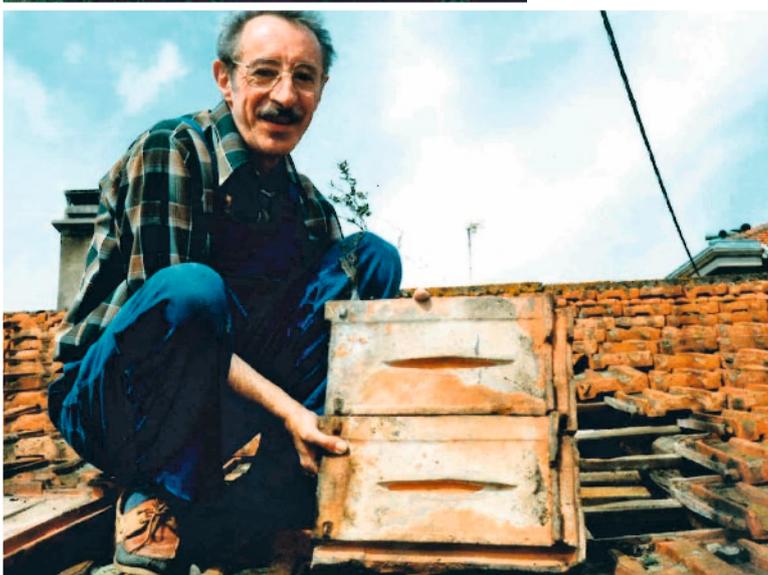
La crise commerciale de 1848 met fin à ce projet quelque peu fantasque.
Exit les hauts fourneaux ! On a eu chaud !

■ Anne-Marie MALHOMME

Article écrit grâce aux archives du musée.



La Tuilerie à l'abandon



En 1985, M. Edouard change les tuiles de l'ancienne salle de fêtes ; elles ont été fabriquées en 1863 à la Tuilerie.



Plateau de Malzéville...

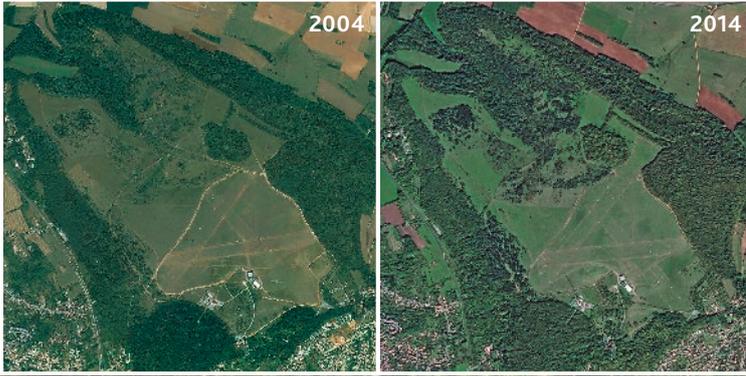
Lay-Saint-Christophe est concerné !

Le plateau de Malzéville est occupé pour la moitié de sa surface, par une pelouse calcaire thermophile : un biotope composé essentiellement de graminées, qui se développe sur un sol pauvre avec un substrat rocheux perméable et sec. Ce milieu naturel spécifique est en net recul et localement menacé si bien que l'Union Européenne a prévu de sauvegarder plusieurs sites emblématiques, au travers de son réseau Natura 2000.

L'écosystème du Plateau de Malzéville présente un grand intérêt pour la biodiversité : les petits herbivores (Lièvre et Lapin) et même les nombreux invertébrés herbivores qui y vivent (Criquets et Sauterelles, Limaces et Escargots, Punaises et Chenilles, nombreux Papillons...) y jouent un rôle important ; des orchidées sont également présentes ; on y trouve aussi des espèces comme les Anémones, les Gentianes et les Centaurées. Il existe de nombreuses espèces d'insectes inféodées aux pelouses calcaires, notamment en Lorraine. Parmi celles-ci, citons les lépidoptères (le Gazé, les Zygènes), les Mantes religieuses et les orthoptères (Criquet d'Italie, la Cigale des montagnes)

En l'absence de pâturage, les pelouses sont rapidement colonisées par les boisements. Sur le plateau de Malzéville précisément, la main de l'homme a accéléré ce processus, par l'introduction, au début du 20^{ème} siècle, de Pins noirs d'Autriche, dont le bois était destiné à réaliser des étais de mines, pour l'exploitation de fer locale.





La commune de Lay-Saint-Christophe est propriétaire du quart Nord-Ouest du plateau de Malzéville. Cet espace a été acquis en 2009, auprès des services de la Défense Nationale par l'intermédiaire de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine. La surface acquise est de 72.82 ha, occupée pour moitié par la forêt implantée sur les pentes d'accès et pour moitié par la pelouse calcaire sur la partie plane. Les Communes d'Eulmont et de Malzéville sont propriétaires de la majorité des autres terrains du Plateau, la Communauté de Communes du Grand Nancy ayant pour sa part acquis l'aéro-club.

Pour la gestion du site, un document d'orientations et d'objectifs (DOCOB) NATURA 2000 a été approuvé par le préfet en 2009, après avis de toutes les communes concernées et les représentants des usagers et des associations. Jusqu'en 2014, la pelouse a été largement colonisée par les broussailles et tendait à évoluer en milieu forestier, à cause des pins noirs.

Il a donc été décidé, fin 2014, dans le respect du DOCOB, de conventionner avec le directeur de la ferme du Lycée Agricole de Pixérécourt pour réaliser les travaux, car c'est l'utilisateur final du site où pâture et continueront de pâturer les ovins du Lycée agricole.

Le Grand Nancy, en tant que structure porteuse de la démarche, a assuré la mise en place des conventions, puis la pose des panneaux d'information nécessaires sur site au commencement des travaux. La Communauté urbaine s'est aussi chargée de répondre à la presse et à France 3 Nancy, en particulier quand le sujet a pris une ampleur peu commune et inattendue, relayée par une association créée pour l'occasion. En effet, fin mars dernier, quand la machine est intervenue pour ré-ouvrir la pelouse, quelques promeneurs ont fortement réagi,

et la presse locale s'est fait l'écho d'un "massacre à la tronçonneuse" alors qu'il ne s'agissait que d'éliminer des arbres et des arbustes qui colonisaient un espace naturel remarquable.

Quelques jours plus tard, quand les travaux ont été terminés, un incendie, probablement d'origine criminelle, a brûlé les herbes sèches et les aiguilles des pins abattus, rendant les espaces concernés tristes à voir, et retardant d'autant le retour à un état normal de ces prairies calcicoles...

Heureusement la nature reprendra le dessus et la pelouse se reconstitue déjà partiellement. Dans le même temps, les chablis et les branches de pins et autres ligneux sont transformés en plaquettes pour une utilisation en chaufferie collective.

■ Gérard HUSSON





Arnoalde-Alice, Marguerite et Jeanne,...

... sont les trois cloches de l'église de notre village, installées tout là haut, à plus de 40 m du sol... Même si nous n'y prêtons pas toujours attention, elles nous accompagnent tous les jours. Cela mérite qu'on les connaisse un peu mieux, non ?

Car **elles rythment notre vie** en nous donnant l'heure : Nuit et jour, un ou des tintements indiquent les quarts, les demis et l'heure : un pour le quart, 2 pour la demie, 3 pour le trois-quarts, et quatre pour l'heure. Les 4 tintements de l'heure sont suivis du nombre de coups correspondant à l'heure réelle passée : 2 quand il est 2 heures (ou 14 heures), 12 quand il est midi (ou minuit).

Elles sonnent l'Angélus : Initialement une prière, l'Angélus a rythmé pendant longtemps le travail aux champs. Bien sûr, cette pratique ancienne a perdu de son sens religieux ou profane, et pourtant cette sonnerie sert de repère à nombreux d'entre nous ! On l'entend à Lay-Saint-Christophe à 6h35 (7h35 le dimanche), 11h50 et 18h20. L'Angélus, c'est 3 séries de 3 tintements suivies d'une volée.

Elles participent aux grands événements religieux, en sonnant à la volée pour annoncer les messes. Par extension, elles sonnent trois fois tous les dimanches, à 10 heures, à 10 heures 10 et à 10 h 25, même lorsque la messe n'est pas célébrée au village.

Elles annoncent aussi les mariages, 10 minutes avant le début de la cérémonie et quand les mariés sortent de l'église, ainsi que les baptêmes à la sortie de l'église.

Elles accompagnent les décès de deux façons, d'une part en sonnant le glas à 8 heures du matin dès qu'un décès dans la commune est connu et d'autre part lors de la cérémonie des funérailles, 10 minutes avant le début et avant le départ du corbillard à la fin de la cérémonie.





D'un point de vue pratique, les sonneries se font automatiquement pour l'heure, pour l'Angélus et pour la sonnerie du dimanche, à partir d'une horloge programmée. Pour toutes les autres sonneries, les cloches sont actionnées manuellement, mais par l'intermédiaire d'une commande électrique.

A Lay-Saint-Christophe, plus de sonneur pendu à sa corde, l'électrification des sonneries a été installée en 1931 ! Les tintements sont produits par un marteau qui heurte l'extérieur de la cloche, la volée par le battant qui frappe l'intérieur de la cloche (battants et cloches sont d'ailleurs nettement marqués à l'endroit de la frappe !).

Nos trois cloches ont toutes le même âge, puisqu'elles ont été fondues ensemble en 1894, par un fondeur/santier nancéien dont l'atelier était installé Rue Pichon, Monsieur Jules Robert.



Leur histoire commence quand Monsieur le curé Maxé, puis son successeur, Monsieur le Curé Saunier, veulent rétablir l'harmonie dans les deux cloches de la paroisse. L'une des 2 est en effet fêlée depuis... 1814 ! Une autorisation est donnée par l'Evêque de Nancy, puis par le préfet (nous étions avant la séparation de l'Eglise et de l'Etat). Enfin un Conseil municipal extraordinaire, le 28 février 1894, vote la subvention nécessaire (complément à la souscription qui avait été lancée par les prêtres).

Le "conseil de fabrique" de la paroisse décide de **conclure un traité pour la refonte des deux anciennes cloches et l'achat d'une troisième**. Le but était que les trois cloches soient accordées. Le "traité des cloches" (nous dirions *cahier des charges*), définit les caractéristiques du marché conclu entre le conseil de fabrique et le fondeur.

On apprend ainsi dans ce contrat :

- la composition exacte du bronze (78 parties de cuivre rouge de Russie et 22 parties d'étain Blanca Batagia) et son coût (2,25 francs par kg de métal neuf, dont étaient déduits 1,85 francs par kg des anciennes cloches),
- le poids prévu des 3 cloches (3050 kg) et leurs accords (Ré, Mi et Fa). Il précise la latitude donnée au fondeur quant au poids, pour fabriquer *des cloches rendant des sons pleins, vibrants et sonores*,
- les caractéristiques des accessoires de clocher, des "moutons en bois de chêne", sur lesquels seront fixées les cloches,
- la forme et la composition des battants en fer forgé,
- le détail des ornements et dessins : *les cloches auront bel aspect, elles seront polies, ornées de dessins de bon goût et d'inscriptions que M. le curé fournira au fondeur qui s'engage à n'exiger aucune rétribution pour les ornements et les inscriptions*,
- les garanties et formalités liées au contrat entre le fondeur et le conseil de fabrique.

Ce traité fut signé entre les 2 parties le 8 mars 1894, et par le préfet le 4 mai 1894.

L'affaire fut rondement menée, puisque la cérémonie de baptême et de bénédiction a eu lieu le 17 juin de la même année, en présence de l'évêque de Nancy.



- ▶ **Arnoalde-Alice** a pour parrain et marraine le comte Hyacinthe d'Orman, lieutenant d'artillerie et son épouse la comtesse d'Orman, Marguerite-Alix, née d'Offellize. Pour son baptême, Arnoald-Alice était habillée de *belles et riches parures*,
- ▶ **Marguerite** a pour marraine Mme Marguerite Didion. Son parrain était Eugène Christophe Boidin, chevalier de la légion d'honneur. Comme celui-ci venait de décéder, la marraine avait souhaité que Marguerite ait des vêtements de deuil pour son baptême,
- ▶ **Jeanne** a pour marraine Jeanne Abadie et pour parrain Paul Poignant, lieutenant d'artillerie, petit-fils du général Goze. La tenue de baptême de Jeanne était *une robe faite au crochet, sur fond bleu, enguirlandée de marguerites*.

■ Marie-Jo MEDART

Merci à Gérard Guérineau et à Anne-Marie Arnould, pour les informations données et les documents mis à disposition (dont des copies d'échanges de courriers, des procès verbaux de conseils municipaux et du conseil de fabrique, la copie du traité des cloches, une copie des nouvelles religieuses du 25 juin 1894,...).



Animer le village grâce au Comité des Fêtes

Dans la quasi-totalité des communes, il existe un comité des fêtes chargé de proposer des divertissements aux habitants.

Notre village ne fait pas exception et c'est une association de Layens regroupés autour d'un président, statutairement un adjoint au maire, qui recherche, propose et organise toutes sortes d'animations.

Lay-Saint-Christophe a un tissu associatif très riche et il n'est pas question de concurrencer les autres associations en "doublant" ce qui se fait par ailleurs.

Depuis de nombreuses années, le comité des fêtes organisait le repas de réveillon de la Saint-Sylvestre, la brocante et le quatorze juillet en liaison avec la commune qui finance le feu d'artifice.

La nouvelle équipe a voulu diversifier les animations tout en continuant d'assurer ce qui existait auparavant.

Elle a fait sortir la brocante de la cour de la mairie, a donné un côté festif au soixante-dixième anniversaire de la libération du village en invitant un big-bang qui a fait danser les Layens toute la soirée, fêté l'arrivée du beaujolais nouveau avec un groupe de musique folk, organisé un marché artisanal autour de l'espace multi activités qui, malgré le temps maussade, a été apprécié autant par les exposants que par les chaland.

Cette année, la brocante aura lieu le dimanche 6 septembre dans la partie de la rue du baron de Courcelles qui ne sera pas en travaux (on peut déjà retenir sa place en mairie) et ce sera le vendredi 20 novembre qu'on fêtera le beaujolais nouveau à la salle multi activités où on pourra déguster du jazz manouche en plus du vin, de la charcuterie et du fromage.



Le comité au travail



Soirée Beaujolais

On a fêté la libération en dansant





Le marché artisanal



Pour le quatorze juillet 2014, elle a offert aux participants la finale de la coupe du monde de foot sur grand écran. En 2015, il y aura des jeux pour les enfants à partir de 18h00, un bal populaire avec petite restauration et buvette avant le feu d'artifice vers 22h30.



Collation après la séance cinéma des grands

Au cours du premier trimestre de cette année le comité des fêtes a proposé trois séances de cinéma, une pour les enfants et deux pour les adultes. Trois autres sont programmées pour la fin de l'année. La première le mercredi 23 septembre avec le dessin animé "Spirit l'étaalon des plaines". Cette après-midi, prioritairement destinée aux enfants qui participent aux mercredis récréatifs, est ouverte à tous, grands et petits. Les deux autres séances auront lieu le dimanche 11 octobre (La cage dorée) et le 15 novembre (Le discours d'un roi). Les responsables du comité s'efforcent d'offrir des films de qualité et de présenter des oeuvres les plus variées possibles susceptibles de plaire à toutes sortes de publics.



Goûter des enfants après le dessin animé

Toutes ces projections sont suivies d'un goûter ou d'une collation. Pour l'ensemble de la prestation (cinéma et goûter), il est demandé une participation à la collation de 2,50€.

■ Christian CHARTIER



14 juillet - Le maire veille à la qualité des frites



La fête du 14 juillet



Composition du comité :

Jean-Claude Riondé, *président*
Eliane Bannvard, *secrétaire*
Marie-Pierre Riondé, *trésorière*
et les gentils membres :
Jacqueline Cesari, Jacqueline Chartier,
Christian Chartier, Renaud Gérardin, Yvette Poinard,
Geneviève Quenu, Sophie Rotach, Christelle Superjack.



Panorama des Associations

Alaygro



Lay-Saint-Christophe

Chant commun à Dommartemont



Fête de la musique



Auditions des ateliers musicaux



Lo Scuron



Championnat de bowling



Peinture sur soie



Les rois



Poterie

Tennis de table



Entraînement des jeunes



Daniel Sourdot

ARPA



Jeanine Thirion
et ses fidèles
bénévoles



Soirée dansante



ACPG

Cérémonie
du 8 mai



Trois présidents



Assemblée générale

Itinéraire Bis

Stage
de danse
irlandaise



Assemblée générale



Entraînement en hiver



ASLB

Les futures stars
de l'équipe fanion

Dom Calmet

Travaux manuels
pour les NAP
tous les lundis



Cirque aux ateliers
de printemps



Club du 3^e Âge

Journée pêche à la truite à
la pêcherie de Sexey-aux-Forges



Sortie Cochonnaille en Alsace



La Layenne

Esprit d'équipe



Association familiale

Remise des ceintures au judo



Doigts agiles pour les NAP

La cuisine
aux ateliers
de printemps



Marionnettes aux ateliers
de printemps



Concours de printemps



